

## REPORT

### Contrat de Territoire-Nouvelle échéance

En août 2019, l'agglomération du Cotentin a signé un Contrat de Territoire jusqu'en décembre 2021 avec la Région Normandie et le Département de la Manche. Cette contractualisation vise à financer les projets qui contribuent à renforcer l'attractivité du territoire. Au total, 68 opérations, représentant un investissement de près de 125 M€, ont été identifiées. En raison des impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur la dynamique de projets dans les territoires, l'échéance des contrats a été reportée fin 2022. La Région propose ainsi d'actualiser le calendrier des opérations des projets, mais aussi d'en intégrer de nouvelles. L'agglomération va opérer un recensement des dispositifs auprès des communes afin de proposer à la Région des chantiers prêts à démarrer. Ceux-ci pourront ainsi bénéficier aux entreprises dans le cadre de la relance.

## À NOTER

**Mardi 8 décembre, à 18h**  
Conseil communautaire  
à Valognes  
(Complexe Marcel  
Lechanoine)

**Mardi 15 décembre, à 17h30**  
Conférences des Maires  
à Valognes  
(Complexe Marcel  
Lechanoine)

## ÉDITO

# « Nous devons garder le cap du dynamisme »

● « Mes chers collègues,

Lorsque nous avons tenu notre premier Bureau en juillet dernier, nous avons réitéré notre volonté et notre détermination à tout faire pour maintenir la dynamique que connaît notre territoire et favoriser la relance pour les acteurs économiques en difficulté. Nous voici moins de 4 mois après à l'épreuve. Sans attendre la feuille de route de la mandature, pour laquelle chacun d'entre vous sera sollicité avant Noël et qui vise à accroître l'ambition que nous avons pour le Cotentin, il nous a fallu nous mobiliser pour soutenir à court terme et autant que nos moyens nous le permettent les acteurs les plus impactés par la crise.

Nous l'avons fait depuis ce second confinement en demeurant totalement mobilisés. Les services communautaires ont poursuivi leur travail pour accompagner le territoire et le rythme de préparation des projets n'a pas faibli. En témoignent plusieurs dossiers dont nous allons débattre dans quelques instants, à commencer par les contractualisations avec l'Etat, avec la Région ou avec l'Europe dans le cadre de la relance. En témoigne enfin le centre de soin communautaire dont il convient que nous en étudions la pertinence pour notre territoire.

Nous l'avons fait en modifiant les critères d'attribution de notre politique des Fonds de Concours ce qui nous conduira, si vous l'acceptez lors du Conseil communautaire du 8 décembre prochain, à augmenter de

31% l'apport du Cotentin aux projets des communes. Ce soutien amplifié va profiter à nos communes, à ses habitants mais aussi aux acteurs économiques locaux, mis à rude épreuve dans le contexte actuel.

Enfin, nous le faisons à travers plusieurs mesures discutées en Bureau le mois dernier et déjà en place, afin de soutenir sans délai plusieurs des publics impactés par la crise. Si le soutien aux acteurs économiques fait partie intégrante de notre plan de relance communautaire, nous avons élargi la cible des bénéficiaires auprès des commerçants, des producteurs et des étudiants afin de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

Avec cette mobilisation, notre collectivité tient son rang et je vous remercie pour votre précieux concours. Le territoire doit garder le cap du dynamisme et il nous appartient de lui montrer la voie. Tout comme, mes chers collègues, il nous appartient de demeurer solidaire, encore plus dans cette période difficile ».

**David MARGUERITTE**

Président de l'agglomération du Cotentin

EN VIDÉO |  YouTube

Retrouvez l'intervention du Président  
sur le Plan de Relance du Cotentin

## CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR...

# Le soutien aux projets de proximité

● L'agglomération du Cotentin consacre une enveloppe annuelle de 2,5 M€ pour concourir au financement des projets communaux par une politique d'attribution de Fonds de Concours. En abondant aux initiatives portées par les communes, l'agglomération soutient ainsi l'économie locale. Lors du prochain Conseil communautaire, 33 nouveaux dossiers déposés au second semestre 2020 par les communes via la Commission d'attribution des Fonds de Concours seront soumis au vote de l'assemblée. Si le conseil communautaire le décide, l'agglomération engagera alors près de 1,2 M€ pour les financer. Cette volonté de soutien aux projets de proximité sera amplifiée par la Cellule d'Accompagnement à l'émergence des projets communaux dont le but est de sortir de terre des projets financés mais qui restent en attente de finalisation faute d'ingénierie. Dans le contexte actuel, les Fonds de Concours et la Cellule d'Accompagnement participent ainsi pleinement à la relance économique du territoire.

De même, de manière à permettre aux entreprises d'être au rendez-vous de la relance, l'agglomération a organisé plusieurs rencontres avec les interlocuteurs locaux des Travaux Publics, de l'alimentation, de l'agriculture et du bâtiment. Le but : familiariser les entreprises avec les démarches liées à la commande publique du Cotentin, mais également d'entendre les contraintes sectorielles qu'elles rencontrent lors des réponses aux appels d'offre. Ainsi, la collectivité pourra intégrer ses remarques lors de la rédaction de ses prochains cahiers des charges.

## L'IMAGE DU COTENTIN

### Le 20 novembre 2020 Le M9 prend ses quartiers dans le Cotentin

À l'invitation du Président David MARGUERITTE, le M9, instance qui regroupe les 8 EPCI de la Manche et le Conseil départemental, s'est réuni au Pôle Nautique de Barneville-Carteret. À l'ordre du jour : les mesures de soutien à l'économie locale mais aussi le numérique, la mobilité et les transports.



## CE QU'IL FAUT RETENIR...

Dès la fin octobre, l'agglomération du Cotentin a souhaité apporter, dans les plus brefs délais, des mesures de soutien concrètes et innovantes pour répondre aux attentes des différents acteurs et ainsi faire, une nouvelle fois, rempart à la crise. Retour sur les mesures phares du Plan de Relance du Cotentin.

### Le dispositif « Impulsion Résistance Normandie »

L'agglomération renouvelle sa collaboration avec la Région Normandie pour mettre en place un dispositif d'aide économique complémentaire pour les entreprises locales des secteurs les plus affectés par la crise sanitaire.

Cette fois encore, avec « Impulsion Résistance Normandie », la Région et le Cotentin veulent jouer pleinement leur rôle aux côtés des entreprises pour ainsi répondre aux besoins d'accompagnement financier non couverts par les dispositifs existants, mis en place par l'État notamment. Une aide d'urgence de 1 000 € par salarié et plafonnée à 5 000 € sera ainsi proposée sur demande aux entreprises de moins de 5 salariés dans les secteurs du tourisme, de la culture, du sport et de l'événementiel et ne bénéficiant pas du Fonds National de Solidarité (FNS) et enregistrant une baisse de chiffre d'affaires entre 30 et 50%.

### Une cellule d'appels aux entreprises

Pour préserver la proximité avec les acteurs économiques du territoire, le Cotentin a mobilisé 5 agents pour déployer, dès le 19 novembre, une Cellule d'Appel des entreprises complémentaire à celle mise en place par les chambres consulaires.

L'objectif de cette cellule : prendre le pouls des entreprises et plus particulièrement des Très Petites Entreprises (TPE) ainsi que de leurs dirigeants. C'est aussi un moyen d'établir quelles sont leurs connaissances sur les aides qui peuvent leur être attribuées mais aussi de vérifier que les numéros de contact sont bien identifiés. L'agglomération a créé à leur intention, un [Mémo des aides disponibles](#). Au total, 2 460 entreprises seront contactées. Dans la poursuite de ce premier contact, un entretien avec un conseiller consulaire pourra également leur être proposé.

### Des Box le Cotentin pour soutenir les producteurs

En cette période où l'activité liée aux festivités de fin d'année est cruciale pour les commerces, les artisans et les producteurs du territoire, le Cotentin a créé les coffrets cadeaux « La Box Cotentin ». Objectif : proposer la variété des produits emblématiques du Cotentin au pied du sapin dans une vingtaine de box au choix. La mise en place réactive de cette initiative a notamment été rendue possible grâce aux synergies fortes entre l'agglomération et son Office de Tourisme.

De même, toujours dans une volonté de soutien aux commerçants et producteur, la collectivité encourage, aux côtés du département et des Chambres consulaires, l'utilisation de la vitrine numérique « click and collect - Ma ville, mon shopping ». Elle a également redéployé sa plateforme « [J'achète local](#) ».

### Des jobs étudiants et accueil de jeunes diplômés dans les services

Pour soutenir les étudiants qui peuvent connaître de réelles difficultés financières pendant le confinement, l'agglomération va accueillir une dizaine de jeunes afin de renforcer les services de proximité. De même, en lien avec la Région Normandie, une vingtaine d'étudiants diplômés intégrera les services communautaires pour des stages de 6 mois.

### Des repas dans un restaurant du Cotentin pour les soignants

L'agglomération va offrir 200 repas aux soignants exposés en première ligne face à la COVID-19 à travers le dispositif « Chèques Cotentin ». Les infirmiers et les aides-soignants pourront ainsi profiter d'un repas dans un restaurant du territoire.

## ET AUSSI...

### ● Santé

Pour répondre au défi de la problématique liée à la démographie médicale, l'agglomération a mis en œuvre un plan d'action avec notamment une politique de soutien à la création de structures de soins de 1<sup>er</sup> recours avec un projet de santé. Cette politique s'est traduite par le financement de différentes études de faisabilité nécessaires à leur création, notamment pour les projets de PSLA de Valognes-Brix, La Saire Médicale, Douve et Divette et la Côte des Isles. Pour enrichir le panel en matière des possibilités d'installation et répondre aux aspirations des professionnels de santé, une étude pour la mise en œuvre d'un Centre de Santé à l'échelle communautaire va également être lancée.

### ● Proximité

Dans le cadre de la campagne « Le Cotentin vous transporte en toute sécurité », 6 500 élèves empruntant les transports scolaires ont été équipés gratuitement par l'agglomération de gilets réfléchissants.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur : [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr) ou par voie d'affichage au siège administratif de l'agglomération - Hôtel Atlantique - Bd Félix Amiot - CHERBOURG-EN-COTENTIN

## Lettre des conseillers

#21 - Décembre 2020 - Édition spéciale CRISE SANITAIRE COVID-19 - Communauté d'agglomération du Cotentin

Directeur de publication : David MARGUERITTE, Président - Réalisation : Direction de la Communication

Photo : Antoine SOUBIGOU. Diffusée par voie dématérialisée à l'ensemble des conseillers (communautaires et municipaux)

 **leCotentin**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

 [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr)